



## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2009

Mme BERROU Florence a été élue secrétaire de séance

Le précédent compte rendu a été approuvé. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de : M PAULET, M PALAY, M ERNAULT qui a donné procuration à M CROGUENOC, Mme COLIN-MARECHAL qui a donné procuration à M PERROT, M LE DALL qui a donné procuration à Mme JARNOUX, Mme ROULET qui a donné procuration à Mme BROISE, Mme LUCAS qui a donné procuration à M MARZIN.

### ①- AVENANT A LA CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer l'avenant n°2 à la convention de mandat de transport scolaire permettant de prolonger le marché jusqu'au 31 juillet 2011.

#### Objet de la délibération :

- AUTORISER Monsieur le maire à signer l'avenant n°2 à la convention de mandat en date du 19/05/03

➤ **Résultat du vote : unanimité**

### ②- CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Monsieur le Maire présente un contrat d'assistance juridique pour tout problème de droit public, hors contentieux, avec le cabinet LE ROY, PRIEUR, GOURVENNEC. Le montant s'élève à 4 500 € HT annuel payable trimestriellement.

#### Objet de la délibération :

- AUTORISER le maire à signer la convention énoncée ci-dessus.

➤ **Résultat du vote : unanimité**

### ③- AUTORISATION A SIGNER L'ACTE DE CESSIION SUITE A UNE PREEMPTION

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal qu'il a exercé son droit de préemption sur la parcelle WC 74 du Cosquer d'une superficie de 3 608 m<sup>2</sup> située dans notre zone artisanale pour un montant de 829.84 € auquel il faudra ajouter les frais d'acte.

#### Objet de la délibération :

- AUTORISER le maire à signer l'acte de cession
- PRECISER que les frais d'acte seront à la charge de la commune

➤ **Résultat du vote : unanimité**

### ④- CESSIION GRATUITE DE TERRAIN – MEZOU DOLVEZ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, lors de l'aménagement foncier, il était convenu, avec un particulier, de réaliser un chemin piéton reliant un nouveau chemin d'exploitation à la rue Mezou Dolvez. Le chemin est réalisé mais n'a fait l'objet d'aucune régularisation administrative, il passe donc sur son terrain.

De plus, le demandeur souhaite que la commune accepte la cession gratuite de l'accès de son voisin qui se fait par son terrain.

### **Objet de la délibération :**

- ACCEPTER la cession gratuite
- AUTORISER le maire à signer l'acte de cession
- PRECISER que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune

➤ **Résultat du vote : unanimité**

<b>⑤ - DEMANDE DE SUBVENTION UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE</b>
--

Suite à la création d'une université du temps libre en Iroise, son président nous sollicite pour le versement d'une subvention de 10 centimes par habitant, soit 160 € pour permettre un bon démarrage.

### **Objet de la délibération :**

- AUTORISER le versement d'une subvention de 160 € à l'université du temps libre en Iroise.

➤ **Résultat du vote : unanimité**

<b>⑥ - CHOIX D'UNE ENTREPRISE et DEMANDE DE SUBVENTION REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE</b>
--

Suite à l'appel à concurrence, 2 entreprises ont répondu pour la réfection de la toiture de l'Eglise,

La commission d'appel d'offre réunit ce jour a décidé de retenir l'entreprise MORVAN Pour un montant de 48 747.80 € HT

### **Objet de la délibération :**

- ENTERINER le choix de la commission d'appel d'offre en retenant l'entreprise MORVAN pour un montant de 48 747.80 € HT
- AUTORISER monsieur le Maire à solliciter une subvention pour un montant de 50 000 € pour intégrer les dépenses imprévues auprès du conseil général et de tout autre financeur potentiel pour cette opération.

➤ **Résultat du vote : unanimité**

<b>⑦ - RAPPORT ANNUEL 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE</b>
--

Monsieur le Maire, président du Syndicat du Chenal du Four, présente le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service d'eau potable sur le territoire du syndicat.

<b>⑧- QUESTIONS DIVERSES</b>
------------------------------

- **P.L.U. : choix d'un coloriste** - une coloriste a été retenue pour élaborer un nuancier pour les permis et déclaration de construire qui seront instruits avec le futur PLU.
- **P.L.U. : calendrier** – deux commissions PLU sont programmées avant l'arrêt du P.L.U. qui devrait avoir lieu le 9 octobre.
- **Information sur la colonie de vacances** – la colonie de vacances va officiellement être mise en vente par la ville de BREST, l'ensemble des conseillers municipaux est invité à une réunion pour établir la position de la commune.